



Pourquoi l'acquisition des pronoms est plus simple que celle des articles: apport du japonais L1 dans l'expression de la référence aux entités en français L2

Cyrille Granget

► To cite this version:

Cyrille Granget. Pourquoi l'acquisition des pronoms est plus simple que celle des articles: apport du japonais L1 dans l'expression de la référence aux entités en français L2. 4ème Congrès Mondial de Linguistique Française, Jul 2014, Berlin, Allemagne. pp.1519-1536, 10.1051/shsconf/20140801358 . halshs-01272815

HAL Id: halshs-01272815

<https://shs.hal.science/halshs-01272815>

Submitted on 11 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pourquoi l'acquisition des pronoms est plus simple que celle des articles : apport du japonais L1 dans l'expression de la référence aux entités en français L2

Granget, Cyrille

Laboratoire de Linguistique de Nantes (LLING), EA 3827
cyrille.granget@univ-nantes.fr

En matière de référence aux entités, les usages malheureux des articles par des apprenants d'une langue première dépourvue d'articles sont souvent envisagés comme le résultat d'un transfert négatif des propriétés morphosyntaxiques de la langue source. Or cette explication qui s'inscrit dans la lignée des hypothèses contrastives présente des limites. Sur le plan théorique, les déterminants du nom ne sont pas des unités absentes du japonais ni d'ailleurs des unités obligatoires en français, et l'explication de leur mésusage dans le français L2 de locuteurs nippophones, par exemple, ne peut résider dans la seule absence de moyens formels en langue première. Sur le plan empirique, cette explication se heurte au constat, non pas d'une absence d'articles dans le discours en langue cible d'apprenants de langue première sans article, mais à un emploi facultatif et une distribution *a priori* aléatoire des articles (Trévisiol 2003, Sleeman 2004, Lenart 2004, 2012). Nous suggérons donc d'envisager également l'hypothèse sémantique selon laquelle les prénoms participent, dans le domaine de la référence aux entités et avec d'autres éléments paranominaux comme les pronoms, de la construction en situation de la structure informationnelle du discours. Nous élargissons ainsi l'étude des articles en français langue seconde à celle des pronoms, autres éléments *a priori* absents du japonais d'un point de vue strictement morphosyntaxique et présents en français, afin de tester ces deux hypothèses explicatives des usages en situation de contact français L2 – japonais L1. Une revue de la littérature (Lambrecht 1994, Epstein 2002, Lebas-Fraczak 2009) permet de clarifier l'hypothèse sémantique. Elle suggère que, dans une perspective sémantique, les deux notions clés permettant de rendre compte de l'usage des prénoms et pronoms en français sont les notions d'identifiabilité énonciative et de saillance discursive. Si cette dernière notion est pertinente pour décrire l'expression de la référence aux entités en japonais, la précédente l'est beaucoup moins. Ainsi les hypothèses morphosyntaxiques et sémantiques font des prédictions distinctes sur l'usage des prénoms et pronoms en français L2. Tandis que l'hypothèse morphosyntaxique prédit un mésusage des prénoms et pronoms en raison de leur absence et/ou caractère facultatif en langue source, l'hypothèse sémantique prédit que les unités linguistiques qui expriment la saillance en français, en l'occurrence les pronoms, sont, pour des apprenants nippophones, plus accessibles que les unités exprimant l'identifiabilité énonciative, soit les prénoms. Le but de cet article est donc de proposer un cadre translinguistique d'analyse des éléments paranominaux dans les langues en contact et de montrer sa pertinence en deux étapes : d'une part à travers l'étude de la référence aux entités dans des passages narratifs comparables en deux langues, l'une dite sans article, le japonais, et l'autre avec articles, le français. L'analyse contrastive nous montrera la pertinence des notions d'identifiabilité et de saillance pour comprendre l'expression de la référence aux entités dans ces deux langues. D'autre part, une étude longitudinale exploratoire de l'usage des prénoms et pronoms dans le discours narratif en français L2 d'apprenants nippophones à partir du même support en image, nous montrera que le processus acquisitionnel en situation de contact japonais L1-français L2 est prioritairement guidé, non pas par des contraintes morphosyntaxiques, mais par des catégories sémantiques.

1. Etat des lieux

On peut distinguer dans la littérature acquisitionnelle consacrée aux usages malheureux des articles définis et indéfinis en langue seconde deux façons d'envisager ce phénomène. La première considère que les articles sont des moyens grammaticaux présents dans certaines langues dites langues avec articles et

absentes d'autres langues dites langues sans article. Dans cette perspective, la tâche de l'apprenant est d'acquérir une catégorie grammaticale signifiante: le principe d'antéposition quasi obligatoire de l'article devant le nom et les distinctions sémantiques respectivement encodées par les articles défini et indéfini. Les notions de transfert positif ou négatif (Zobl 1984) ou l'absence en langue source de catégorie grammaticale encodant morphosyntactiquement la définitude (Sleeman 2004) sont les principales raisons invoquées pour expliquer les difficultés acquisitionnelles. Même si l'absence d'article correspond aussi à un stade de développement (Schumann 1978), Zobl (1984) relève des facilités acquisitionnelles selon que les langues premières des locuteurs possèdent la catégorie grammaticale des articles, lesquelles se traduisent par des différences de rythme d'acquisition: l'acquisition de *a* et *the* en anglais L2 est plus rapide pour les locuteurs dont la langue première fait la distinction entre des déterminants définis et indéfinis (français, espagnol) que pour ceux qui ne la font pas (chinois, russe). Sleeman (2004) montre qu'à compétence narrative égale, les étudiants de L1 japonais (LsA) font plus d'erreurs à l'oral que les néerlandophones (LaA). L'auteur relève des phénomènes tels que (i) l'absence d'articles devant le nom, dans 6,6 % des références aux entités dans la narration orale de *Frog Story* (33/502, 9 locuteurs, ex. : *grenouille est sortie dans le pot, ils cherchaient grenouille* Sleeman 2004 : 7), (ii) l'emploi d'un article indéfini devant un nom référant à une entité déjà introduite (aucun cas chez les néerlandophones), ex : *le garçon et le chien a trouvé la grenouille n'est pas dans le pot, un garçon a ouvert la fenêtre*, ou encore (iii) l'emploi *a contrario* d'un article défini devant un nom référant à une entité nouvellement introduite, *il y avait un garçon et un chien, ils avaient une grenouille dans le pot*. Cette perspective soulève au moins trois questions. L'idée que les articles définis et indéfinis expriment les référents anciens et nouveaux rend-elle compte du fonctionnement discursif réel de ces éléments ? Sachant qu'il existe des déterminants du nom et compléments du nom pré-nominaux en japonais, le concept de prénominalisation est-il complètement étranger aux apprenants nipponophones ? Les cas d'omission ou de distribution non cible des articles sont-ils imputables à l'absence de cette catégorie grammaticale en langue source ou, plus globalement, à l'absence de moyens linguistiques équivalents du point de vue du sens ?

Une deuxième façon d'envisager l'acquisition des articles consiste à considérer que ceux-ci participent, avec d'autres moyens paranominaux comme les pronoms, de la référence aux entités et de la construction de la structure informationnelle du discours. Dans cette perspective, la tâche de l'apprenant est d'acquérir en L2 les moyens formels d'encoder des notions sémantiques potentiellement encodées de manière grammaticale, lexicale ou discursive en L1. Cette conception s'appuie donc sur le double postulat d'interopérabilité entre moyens grammaticaux, lexicaux et discursifs et de primauté des catégories sémantiques dans le processus psycholinguistique d'acquisition d'une langue seconde. Dans ce paradigme de recherche, on peut noter des résultats et des questions. Les études menées (Hendricks 2000, Jarvis 2002, Trévisiol 2003, Lenart et Perdue 2004, Lenart 2012) montrent que les articles participent avec l'ensemble des déterminants et les pronoms à la construction d'une structure informationnelle cohérente. Lenart (2012) remarque ainsi que dans les récits d'apprenants polonophones débutants, les syntagmes nominaux dépourvus d'articles contiennent souvent d'autres constituants paranominaux, complément du nom postposé ou adjectif antéposé (ex : *ami de Reksio, petit chien*,). Lenart montre aussi l'émergence en L2 de moyens intermédiaires comme la proto-construction présentative : *il s'agit de, c'est une histoire de chien, ce film raconte*, etc. Ces constructions présentent des traits caractéristiques des constructions présentatives relatives (CPR) telles que *il y a un garçon qui ...* mises en avant par Lambrecht (2000) dans sa description du français mais ne remplissent pas tous les critères, comme l'emploi d'un pronom relatif. L'émergence de la proto-construction présentative et de moyens de compléter le nom montre que l'absence d'article est compatible avec une acquisition en cours des moyens linguistiques de structurer l'information et d'exprimer la référence aux entités dans le récit. Elle suggère que l'absence d'articles pourrait être compatible avec l'expression sous une autre forme linguistique des principes qui régissent leur emploi et leur distribution.

La nature des principes qui régissent l'emploi des articles définis et indéfinis est une question essentielle qui nécessite des clarifications. Les catégories informationnelles souvent avancées d'introduction et de maintien de la référence à une entité ne rendent compte en effet que d'une partie des usages des articles définis et indéfinis. Jarvis (2002) conclut ainsi que cette distinction informationnelle entre l'information topique, ou donnée, et l'information commentaire, ou nouvelle, est problématique, « *not least because of*

the different views on how to define this distinction ». S'interrogeant sur l'universalité de cette notion centrale souvent appelée topique, l'auteur en appelle à des travaux pour définir si cette notion est véritablement opératoire pour rendre compte des développements linguistiques en situation de contact de langues. C'est pourquoi, avant de procéder à l'analyse des données, nous nous emploierons à clarifier les notions informationnelles exprimées par les articles définis et indéfinis, ainsi que par les pronoms en français.

Nous élargissons l'étude de l'expression de la référence aux entités aux pronoms afin de comprendre quelle hypothèse guide les apprenants dans l'acquisition des moyens linguistiques de référer aux entités au moyen d'un deuxième observatoire. En effet, comme les articles, les pronoms sont des catégories morphosyntaxiques absentes de la langue source. Comme à la question de savoir si en situation de contact de langue, l'absence d'une catégorie morphosyntaxique dans une langue source prédit des usages inappropriés dans une langue cible, l'hypothèse morphosyntaxique répond par l'affirmative, elle prédit donc dans la situation observée un usage inapproprié tant des pré-noms (articles) que des pronoms, en raison même de leur absence en langue source. L'hypothèse sémantique prédit en revanche que l'usage d'un moyen linguistique en langue cible dépend de l'expression en langue source de la notions sémantique afférente. En d'autres termes, si l'usage des pré-noms et pronoms en français relèvent d'une catégorie sémantique exprimée en langue première, alors ces unités sont apprenables.

Avant de poursuivre nos investigations et de clarifier les prédictions de l'hypothèse sémantique au sujet de l'apprenabilité des pré-noms et pronoms, il convient donc de préciser, de façon théorique dans un premier temps, de quelles catégories sémantiques relèvent ces unités linguistiques.

2. De quoi les pré-noms et les pronoms sont-ils le nom ?

C'est volontairement que nous n'emploierons pas la notion de topique souvent employée dans les études sur l'acquisition de la référence aux entités. Sachant qu'elle est utilisée pour référer à des phénomènes distincts, il nous semble préférable d'employer dans ce cas des termes distincts et de réserver les notions de topique et de commentaire à leur acception informationnelle d'information donnée versus nouvelle dans le cadre strictement discursif. Nous nous attacherons ainsi aux notions d'*identifiabilité énonciative* qui explique l'usage des articles et souligne le lien entre la structure informationnelle et le cadre de l'énonciation, et de *saillance cognitive* qui explique les procédés de hiérarchisation de l'information dans le discours et notamment l'emploi des pronoms.

2.1. La notion énonciative d'identifiabilité

Comme l'a déjà montré Epstein (2002) à propos de l'anglais, il est abusif de considérer que les articles défini et indéfini encodent les notions informationnelles de donné/nouveau, comme le montre l'échange, heureux, suivant :

- (1) Pierre arrive en salle de réunion à l'heure prévue, un seul collègue est présent, il lui demande :
1a - Où sont **les** collègues?
La personne répond
1b – ben Martine est partie à **la** piscine et Léo et Mathieu sont partis voir **le** film qui a été primé à Cannes là... j'ai oublié **le** titre

Dans cet échange imaginaire mais plausible sur le plan linguistique, bien que les entités <collègues>, <piscine> <film> et <titre> désignées soient nouvelles en discours, elles sont encodées au moyen d'un nom précédé d'un article défini. L'article défini ne peut donc être considéré comme un moyen d'exprimer strictement l'information ancienne. En 1b, *piscine* renvoie à un lieu qui fait partie d'un univers spatial de référence partagé par le locuteur et l'interlocuteur. L'emploi de cet énoncé suppose que les entités « piscine » ou « film » font partie du lieu élargi où a lieu l'énonciation ou d'un univers de référence commun à l'interlocuteur et au destinataire. Cet énoncé n'est pas recevable ou suscitera des interrogations si l'énonciateur se trouve dans une station d'observation au pôle nord. Il ne s'agit pas de rejeter

complètement le pouvoir explicatif des notions informationnelles d'information ancienne et nouvelle mais de les considérer dans leur contribution à la définition d'une notion dont le pouvoir explicatif est plus grand, la notion d'identifiabilité énonciative. On peut en effet considérer avec d'autres (Epstein 2002, Lebas-Fraczak 2009) que les articles expriment l'identifiabilité d'un référent en situation d'énonciation. Au moyen de l'article défini, le locuteur signale à l'allocutaire l'identifiabilité de la référence de l'entité mentionnée; au moyen de l'indéfini, il signale que la référence n'est pas identifiable. Plusieurs raisons permettent de supposer qu'un référent est identifiable :

- Il a déjà été mentionné en discours, il a donc un statut informationnel « donné » *versus* « nouveau ». Autrement dit, c'est, dans le récit, un « topique », au sens restreint.
- Une entité avec laquelle il entretient un lien a déjà été nommée, c'est le cas de l'anaphore associative (ex, *le titre* en 1b).
- Il est matériellement présent dans la situation énonciative ou inférable de celle-ci (ex *les collègues* en 1b)

Ainsi une entité peut avoir un statut informationnel « nouveau » en discours et être encodée au moyen d'un article défini du fait qu'elle constitue un élément immédiatement identifiable dans la situation d'énonciation. Les notions strictement discursives de topique/commentaire sont nécessaires mais pas suffisantes pour expliquer l'ensemble des emplois des articles. Cette clarification terminologique nous semble indispensable pour aborder la complexité de l'acquisition des articles par des locuteurs d'une langue dite sans article.

2.2. La notion discursive de saillance

La notion énonciative d'identifiabilité est en effet à distinguer de la notion discursive de saillance qui explique, entre autres, l'usage préférentiel des pronoms plutôt que des noms en situation discursive de maintien de la référence. Ici aussi, cette notion de saillance discursive ne doit pas être confondue avec celle d'information donnée ou de topique, elle correspond au « sujet dont il est question » ou à la notion dite en anglais d'*aboutness*. Plusieurs auteurs (Givon 1983, Lambrecht 1994) ont proposé une échelle de saillance (appelée différemment selon les auteurs) qui permet d'expliquer la propension des locuteurs à employer des noms ou des pronoms pour référer à des entités en discours. Lambrecht (2000) considère également que le français dispose d'une structure, la construction présentative relative (CPR), qui permet d'exprimer le statut saillant que le locuteur assigne à une entité nouvellement introduite en discours. Cette construction est indépendante de l'article, défini ou indéfini, employé dans le SN qui réfère à l'entité. Dans l'énoncé *c'est l'histoire d'un garçon qui joue avec son chat*, l'emploi de la construction présentative relative est indépendante des articles. La CPR s'explique par la construction discursive en début de récit d'une unité saillante, tandis que les articles rendent compte de l'identifiabilité des référents dans la situation d'énonciation. Notons que la saillance s'exprime prioritairement en français par la CPR et par la fonction syntaxique sujet du nom ou du pronom. Comme le note déjà Chafe (1976), les SN sujet sont plus saillants que les SN objet. La saillance est donc une notion discursive, syntaxique et également subjective car il appartient à chaque sujet locuteur de faire en discours un choix de conceptualisation qui rend telle entité plus saillante que telle autre. En général, la réalité extralinguistique détermine des possibilités mais le locuteur a aussi le choix de promouvoir dans le discours une entité au statut d'entité principale ou discursivement saillante à propos de laquelle il y a quelque chose à dire. La saillance s'exprime donc par des moyens discursifs (CRP) mais aussi morphosyntaxiques (sujet, pronom).

Nous avons précisé de façon théorique de quelle catégories sémantiques relèvent les articles définis et indéfinis et les pronoms en français. Afin de faire parler l'hypothèse sémantique, il importe maintenant de répondre à la question de savoir si ces notions centrales d'identifiabilité énonciative et de saillance discursive sont exprimées en japonais.

3. Identifiabilité et saillance discursive en japonais

La notion énonciative d'identifiabilité exprimée en français de façon quasi systématique dans le syntagme nominal par les articles définis et indéfinis n'a pas d'équivalent en japonais sur un plan formel et fonctionnel. Il n'existe pas en japonais d'éléments morphosyntaxiques prénominaux employés de façon systématique pour exprimer l'identifiabilité des référents dans la situation d'énonciation. Hidetake (2010) souligne que « le trait [+/- défini] est toujours marqué morphologiquement par le déterminant en français alors qu'en japonais les marqueurs de ce trait sont facultatifs. » Il existe certes en japonais quelques déterminants prénominaux: *kono*, *sono*, *ano* (démonstratif) pour le défini et *aru* (certain), *hitotsu no* (un, numéral cardinal), *nanika* (quelque chose), etc. pour les indéfinis. L'auteur explique toutefois que l'identifiabilité de la référence, qu'il exprime en terme de préconstruction de la référence, est souvent interprétable de façon univoque en situation d'énonciation. Il illustre son propos au moyen de deux énoncés distincts par la seul trait [+/- défini] et qui reçoivent une expression identique en japonais :

(2) d'après Hidetake (2010)
 le/un chien a renversé la lampe
inu-ga ranpu-wo taoshta-nda
 chien-SUJ lampe-acc renverser-PAS-AFF

En effet, dans l'énoncé (2), soit les référents de *inu*/chien et *lampu*/lampe se trouvent dans un domaine préalablement construit par le contexte immédiat, la connaissance de la situation d'énonciation, la connaissance encyclopédique du monde, etc. et il est interprété comme identifiable, soit il se trouve dans aucun domaine préalablement construit, il est nouvellement introduit dans la situation d'énonciation et est interprété comme non identifiable. Dans le cas de l'énoncé ci-dessus, si les locuteurs partagent la connaissance qu'il y a un chien et une lampe spécifiques dans la situation d'énonciation, l'interlocuteur identifie ces objets spécifiques comme les référents visés par les noms. L'identifiabilité en japonais étant inférable de la situation d'énonciation globale, il n'est pas nécessaire de la marquer. Sous cet angle, le marquage morphologique du français apparaît comme une opération linguistique redondante.

Il existe selon Hidetake quelques cas où l'identifiabilité du référent doit être marquée car l'interprétation visée diffère de l'interprétation par défaut inférable de la situation d'énonciation. Dans ce cas, l'emploi d'un déterminant indéfini comme *aru* permet d'explicitier le trait « non identifiable ».

La saillance discursive d'une entité est en revanche une notion centrale en japonais exprimée au moyen d'un syntagme nominal qui y réfère en position initiale d'énoncé, suivi d'une particule *-wa*. « avec WA », écrit Klingler (2003:169), « le N est saisi comme renvoyant à un référent accessible dans le champ discursif des deux interlocuteurs ». La construction de l'énoncé en WA est un mode de liaison corrélatif ou d'insertion des groupes nominaux dans l'énoncé (Tamba et Terada 1991) qui se distingue d'un autre mode d'insertion, au moyen de la particule *-GA* postposée au nom. L'énoncé N + GA SV est un énoncé monolithique : le Nom est dans la dépendance du Verbe. Le locuteur fait prioritairement référence à un événement qui implique des entités. La particule dite casuelle marque le statut syntaxique du SN par rapport au verbe, elle ne marque pas une hiérarchie dans la structure informationnelle. En revanche, l'énoncé N + WASV est un énoncé bipartite : le Nom est détaché de l'énoncé au moyen de WA. Le locuteur fait prioritairement référence à une entité au sujet de laquelle est faite une assertion. En ce sens, on peut considérer que l'entité est discursivement saillante. Tamba et Terada (1991) notent d'ailleurs que « WA instaure un rapport de corrélation ordonné entre deux parties de l'énoncé que l'on peut rapprocher des parties nommées dans la linguistique occidentale topique/commentaire ». Les auteurs précisent toutefois qu'ils entendent la notion de topique au sens d'entité discursivement saillante, « topique étant ici à entendre comme le sujet dont il est question et non dans son sens informationnel d'information donnée ». La particule WA en japonais constitue donc un moyen linguistique de hisser une information au statut d'information saillante dans le discours.

Si l'on admet que l'identifiabilité des référents ne donne pas lieu à un marquage linguistique explicite et systématique en japonais mais que la saillance discursive est une notion pertinente pour décrire la structure informationnelle et la référence aux entités en japonais, alors on peut postuler que, si l'hypothèse sémantique est valable, alors les apprenants nippophones du français langue seconde

devraient dans les premiers stades d'acquisition rencontrer des difficultés dans l'usage des articles en français en raison de l'inaccessibilité du principe d'identifiabilité qui régit leur usage mais des difficultés moindres, voire nulles, dans l'usage des pronoms en raison de l'accès, ouvert en langue source, à la notion de saillance discursive. Nous allons donc pouvoir confronter cette hypothèse sémantique à l'hypothèse morphosyntaxique selon laquelle l'acquisition des préfixes et des pronoms est un processus d'un degré de difficulté semblable en raison de l'absence de ces catégories grammaticales obligatoires en japonais, langue source.

4. Dispositif de recueil des données

Afin de tester ces deux hypothèses, nous disposons d'un corpus de données narratives fictionnelles recueillies auprès d'apprenants nippophones du français langue seconde, puis complétées par des données en français et japonais langues premières¹.

4.1. Support

Le support utilisé pour recueillir l'ensemble des récits fictionnels en français L2, français L1 et japonais L1 est le même : il s'agit d'une bande dessinée de dix vignettes en couleurs de format A4 et intitulée *L'histoire du chat*. Le scénario mis en images par Miki Minato n'est pas sans rappeler *Frog Story* (Meyer 1969) : lors d'un moment d'inadvertance, un chat échappe à l'attention de son maître, un jeune garçon, qui part alors à sa recherche, questionne à ce sujet les différentes personnes qu'il rencontre et finit par le retrouver. Cette histoire simple présente un protagoniste principal qui apparaît dans toutes les vignettes, et des protagonistes secondaires, parmi lesquels un protagoniste qui apparaît dans les deux premières et deux dernières vignettes mais reste présent en toile de fond puisqu'il fait l'objet de la quête du personnage principal : le chat. Le récit de cette histoire en images est donc susceptible de donner lieu à l'expression de continuités et de ruptures référentielles selon qu'il est fait référence à un protagoniste ou à un autre.



Histoire du chat, Miki 2007(c)

4.2. Participants

Les récits se répartissent en trois groupes selon la langue et son statut pour le locuteur. Le premier groupe, « français L2 », est constitué de 9 étudiantes inscrites en 2ème et 3ème année d'un cursus de « Langue et littérature françaises » dans une université japonaise. Elles ont raconté l'histoire à deux reprises : une première fois, à un moment dit t1, au début du mois de juillet au Japon et une deuxième fois deux mois plus tard, à un moment dit t2, en France, à la fin d'un séjour d'immersion. Le deuxième groupe « français L1 » est constitué de six étudiants dans la même fourchette d'âge, vivant en France au moment de l'enregistrement et dont le français est la langue première. Ils ont raconté l'histoire en français. Le

troisième groupe « Japonais L1 » est constitué d'étudiants vivant en France et dont le japonais est la langue première. Ils ont raconté l'histoire en japonais.

4.3. Recueil et analyse des données

Les récits ont été recueillis en situation de face à face par deux enquêteurs. Le narrateur en français L2 devait parmi plusieurs enveloppes en une qui contenait une planche de vignettes. Ce faux-choix (toutes les enveloppes contenaient la même planche) visait, avec une attitude distanciée de l'enquêteur, à simuler un déséquilibre informationnel et à stimuler l'échange d'informations. La consigne de l'activité proposée a été donnée en français aux locuteurs des trois groupes : *racontez-moi l'histoire s'il vous plait*. Ce message a été assorti d'un *nihon-go de oshiete kudasai* (racontez moi en japonais) pour les locuteurs nippophones du japonais L1. Les récits ont été enregistrés et transcrits sous forme principalement orthographique au moyen du logiciel EXMARaLDA, glosés et traduits en français pour les récits en japonais.

Dans la présente étude, l'analyse porte sur les débuts de récits correspondant à la verbalisation des trois premières vignettes. Celles-ci impliquent deux protagonistes dans trois scènes différentes : a. le garçon et le chat jouent ensemble, b. le garçon va à la fenêtre et le chat s'enfuit, c. le garçon se retourne et le chat n'est plus là. Notre méthode d'analyse a consisté à repérer les différents moyens linguistiques (pronoms, construction relative présentative, prénoms – articles définis, indéfinis, possessifs) de référer aux entités <garçon> et <chat> (i) dans l'énoncé, (ii) d'un énoncé à l'autre, (i) d'un récit à l'autre, et de comprendre ce qui détermine la variation des expressions de la référence aux entités dans les trois langues observées, français L1, japonais L1 et japonais L2. La restriction de l'analyse aux débuts de récit vise, dans cette étude exploratoire, à définir de manière qualitative un cadre d'analyse généralisable à une étude de plus large portée.

5. Résultats

5.1. L'expression de la saillance en français et en japonais

5.1.1. En français L1

La nécessaire linéarisation de la parole oblige à ordonner la référence aux entités. Dans les récits recueillis, la première entité à laquelle le narrateur fait référence est <garçon>. Elle est exprimée au moyen d'un syntagme nominal *un petit garçon* qui est le sujet de l'énoncé. Dans cinq récits sur six, les locuteurs emploient aussi une construction relative présentative (CRP) introduite par un verbe de présentation comme en (3) ou de perception comme en (4) :

(3) L5
donc **il y a** un petit garçon **qui** joue avec son cha:

(4) L1
hm dans la première image **on peut voir** un petit garçon **qui** joue avec son chat

La construction relative présentative promeut une entité au rang d'entité saillante, une fonction redondante par rapport à la fonction syntaxique sujet et à la fonction sémantique d'agent du syntagme nominal.

Le caractère saillant de cette entité ainsi promue implique que, si l'énoncé (5) suivant commence par un pronom personnel sujet masculin, il ressort qu'en raison de la compétition référentielle entre les coréférents <garçon> et <chat>, c'est <garçon> qui coréfère avec le pronom.

(5)
donc il y a un petit garçon qui joue avec son chat: IL est sale

Le pronom *il* en (5) coréfère non pas avec le nom *chat* qui le précède mais avec petit garçon. En ce sens, on peut considérer que <garçon> est une entité saillante dans le récit à ce moment de l'énonciation et que, d'une manière générale, l'entité en fonction sujet est plus saillante que les autres entité. Le pronom n'est toutefois qu'un révélateur de saillance, il ne la construit nullement, comme nous pouvons également l'observer dans l'énoncé (6) suivant:

(6) L3
alors euh c'est un ptit garçon qui joue avec son cha dans sa maison
euh a un moment donqu' i se:: retourn' euh::
et euh i tourne lae dos a son chat en fait qui euh qui s'en va
et quand i's'retourn' i's'rend compte en fait que son chat n'est plus la
donqu' il'est assez perdu

Si le pronom personnel sujet maintient ainsi la référence à l'entité saillante <garçon>, mentionnée en position de sujet dans l'énoncé précédent, un syntagme nominal sujet exprime en revanche un changement de sujet syntaxique et donc un changement d'unité saillante, comme en (7) ci-dessous :

(7) L5
donc il y a un ptit garçon qui joue avec son cha:
euh ils sont tous les deux
a un moment **le ptit garçon** regard'par la fnêtre
et **le chat** s'en va
et quand **leptit garçon** se r'tourne
il a disparu '**fin le chat** a disparu
et donc le ptit garçon se pose des questions

Dans ce début de récit, l'alternance régulière de la référence à <garçon> et <chat> d'une proposition à l'autre s'exprime par l'emploi d'un nom. L'emploi par le locuteur d'un pronom pour référer à <chat> mentionné par un nom dans l'antépénultième énoncé, est suivi quasi immédiatement d'un emploi autocorrectif d'un nom pour désambiguïser la référence. En effet, *le ptit garçon* est sujet de l'énoncé précédent et constitue donc l'entité saillante avec laquelle coréfère immédiatement le pronom *il* du fait de propriétés de genre identiques. Or à ce moment de l'énonciation, le locuteur fait référence à l'entité <chat>. Ce même phénomène auto-correctif s'observe dans l'extrait (8) suivant dans lequel le narrateur emploie dans un premier temps, pour référer à <garçon>, un pronom qui, dans le cotexte du récit, réfère à l'entité <chat>, puis s'autocorrige en utilisant un syntagme nominal qui instaure clairement dans le récit une nouvelle entité saillante à laquelle se rapporte l'assertion.

(8) L6
donc sur la première image ya un pti garçon qui:: qui yest avec son chat dans le dans
un salon et:: sur la deuxième apparemment i joue à cache cache
et l'cha fait semblant d'aller s'cacher
sur la troisièmle **il** se ret '**fin il lepti garçon** se r'tourne et donc i voit plus le ptit chat

L'emploi du pronom personnel sujet en cotexte approprié constitue donc un bon indice de l'expression de la notion de saillance. Il exprime le fait que les unités dans la phrase n'ont pas la même accessibilité selon qu'elles sont en position sujet ou en position objet. Si dans un énoncé le nom animé sujet et un autre nom animé sont de même genre, un pronom personnel sujet de même genre dans l'énoncé suivant ne coréfère pas avec le dernier nom mentionné, mais avec le nom sujet de l'énoncé précédent.

Si l'on quantifie ces phénomènes, on peut noter, parmi les 6 débuts de récits (3 vignettes) analysés, quelques tendances fortes dans l'expression de la référence aux entités dans les récits en français L1 :

- Dans tous les récits, *petit garçon* est sujet du premier énoncé.
- Dans 5 récits sur 6, le sujet est enchâssé dans une construction relative présentative (CRP).
- Parmi les 15 cas de référence en fonction de sujet à une entité exprimée dans l'énoncé précédent par un SN sujet, le sujet est un pronom personnel dans les 15 cas recensés.

- Parmi les 14 cas de référence, en fonction sujet, à une entité exprimée dans l'énoncé précédent par un SN non sujet, le sujet est un syntagme nominal dans 12 cas et un pronom, personnel (1) et relatif (1), dans les deux autres cas.

L'analyse des débuts de récits en français montre donc la pertinence de la notion translinguistique de saillance discursive et de l'usage des pronoms personnels sujets en cotexte pour rendre compte de l'expression linguistique de la saillance.

5.1.2. En japonais

La linéarisation permet aussi d'observer la hiérarchie des syntagmes nominaux en japonais. Dans les débuts de récit en japonais, le nom pour <garçon> est systématiquement dans un syntagme nominal en position initiale du premier énoncé du récit. Nous observons dans les deux premiers énoncés l'usage systématique de la particule *wa*, qui détache une unité de l'énoncé à propos de laquelle vaut l'assertion. Ce détachement est exprimé dans le premier énoncé comme en (9) ou dans le deuxième comme en (10b), auquel cas le premier énoncé du récit expose le ou les protagoniste(s) :

- (9) Misa
 tanoku **wa** tanoku no neko taihen kawai datte i-mash-ta
 gars wa gars rel chat très mignon être-Pass Cop-Pass
le gars, son chat était très mignon
- (10) Kaho
 a. etto ottokonoko chiisai ottokonoko ga i-tte↓
 hés. garçon petit garçon ga être
euh il y a un garçon un petit garçon
- b. e: ma : sono ottokonoko **wa** etto: neko ga (1s) e:
 (6s)
 e : ben ce garçon wa euh chat ga
euh ben ,ce garçon son chat
- c. j'ai mal compris l'histoire ((rires))(6 s) a! neko ga 'te itte
 chat ga est allé
j'ai mal compri sl'hitoire ((rires)) (6s) ah son chat parti

Dans l'ensemble des récits, <garçon> est donc aussi la première entité promue au statut d'entité saillante au moyen de *wa*.

La continuité référentielle s'exprime par une série de verbes référant à des situations impliquant l'entité ou une autre, dans la portée du syntagme nominal suivi de *wa* :

- (11) Taka
 ottokonoko **wa** hokano koto ni sukoshi dake
muchu ni natte shimaimashita
 garçon wa autre chose ni un peu seulement se
 focaliser Mod-Passé
 le garçon malheureusement détourne un court instant son attention vers autre chose
- sono skoshi dake muchu ni natte i-tta aida ni
 ce moment seul se focaliser Cop-Pass pendant que
 pendant ce court instant où il détourne son attention

En (11), le maintien de la référence s'exprime par un enchaînement parataxique avec un énoncé verbal. Le sujet syntaxique du verbe n'est pas exprimé dans l'énoncé, c'est la dernière entité saillante mentionnée qui est sujet.

Il est important de noter que l'entité saillante n'est pas nécessairement le sujet syntaxique de l'énoncé ; elle exprime une sorte de contrôle sur une situation secondaire. Par exemple en (12) ci-dessous, la fuite et la

disparition du chat sont deux événements qui impliquent le chat et sont mentionnés comme tels dans le récit au moyen de deux énoncés constitués d'un verbe final et d'un sujet syntaxique exprimé par *neko GA*, ces deux énoncés sont toutefois précédés de l'entité saillante *ottokonoko WA* qui indique un contrôle logique de l'entité saillante <garçon> sur les deux situations dans sa portée. En ce sens, WA détache bien une entité d'un point de vue logique alors que GA intègre l'entité dans l'énoncé en la rendant sujet syntaxique.

- (12) Kaho
sono ottokonoko **wa**
ce garçon wa
ce garçon
etto: neko **ga** (1s) e: (6s) j'ai mal compris l'histoire ((rires))(6 s) a!
euh chat ga (1s) e: (6s) j'ai mal compris l'histoire ((rires)) (6s.) ah!
euh son chat (1s) e: (6s) j'ai mal compris l'histoire ((rires)) (6s.) ah!
neko **ga** 'te itte
chat ga aller
son chat part
etto solekala neko **ga** inaku natte shimatta mitai des'ne
euh ensuite chat ga pas être devenir Mod-Pass avoir l'air
euh ensuite la chat à l'air d'avoir malheureusement disparu

Comment s'exprime la référence à une autre entité, ou rupture référentielle ? Nous observons deux cas de figure. D'une part, comme nous l'avons noté en (12), la référence à une situation impliquant une entité autre que l'entité promue topique dans le discours s'exprime par un nom suivi de *ga*. Ces moyens de structuration informationnelle construisent deux niveaux narratifs, un niveau principal avec des actions principales impliquant un ou des protagonistes principaux et un niveau secondaire imbriqué dans le niveau principal avec des actions et personnages secondaires sous contrôle des principaux. Lorsque le narrateur conçoit un enchaînement d'actions impliquant uniquement le protagoniste principal, la référence à cette entité est maintenue par la construction d'un sujet saillant SN + WA et un enchaînement d'énoncés verbaux dans sa portée. Dans la conception d'actions parallèles impliquant deux protagonistes, la construction SN + WA est suivie d'énoncés constitués d'un sujet syntaxique et d'un verbe final. Dans ce cas, le sujet syntaxique exprimé par SN + Ga peut-être le même que le sujet saillant ou différent, comme dans l'extrait (13) suivant :

- (13) Chie
shujin ko no ottokonoko **wa**
maître-enfant rel garçon wa
un ..du maître un garçon
e:: kazoku to neko to ishoni sunde i-mash-ta
hés famille avec chat avec ensemble vivre être-pass.
vivait ensemble avec son chat et sa famille
alu toki ottokonoko **ga** sotto wo mite-lu aïda ni
marcher pendant garçon ga dehors wo voir- progr pendant
pendant que le garçon est allé voir dehors
neko **ga** i-na-kuna-tte shimaï-mash-ta
chat ga ne plus être-pass Mod-Pass
le chat a malheureusement disparu

Dans cet extrait, la fuite du chat est conçue comme une action secondaire dans un cadre principal dominé par l'entité <garçon>. Un autre cas de figure est la promotion de la nouvelle référence à un statut saillant au moyen de WA. Dans le récit de Misa en (14) par exemple, la fuite du chat est exprimée dans un énoncé qui promeut <chat > en entité saillante :

- (14) Misa
tanoku **wa**
gars wa

le gars,
 tanoku no neko taihen kawai datte i-mash-ta
 gars rel chat très mignon être-Pass Cop-Pass
son chat était très mignon
 alu hi sono neko **wa**
 moment ce chat wa
à un moment le chat
 maigo ni natte shimaï-mash-ta
 fuite ni devenir Mod-Pass.
s'est malheureusement enfui

La saillance est donc bien une notion exprimée dans tous les débuts de récit en japonais au moyen d'un syntagme nominal en tête d'énoncé suivi de la particule WA. Un effet syntaxique de la construction saillante est qu'elle autorise la mention de situations impliquant l'entité au moyen de verbes situés dans sa portée, sans que l'antéposition d'un nom ou pronom ne soit nécessaire. La continuité référentielle ne nécessite donc pas l'emploi d'un élément linguistique référant au sujet du verbe de la proposition, le sujet par défaut est le dernier élément nominal précédé de *wa*. En cas de rupture référentielle ou introduction dans le récit d'un autre protagoniste en fonction d'agent, on observe l'usage d'un nom suivi de la particule *wa*, ce qui fait de l'entité auquel il réfère une entité saillante à propos de laquelle le locuteur fait des assertions, ou suivi de la particule *ga* qui intègre le nom à l'énoncé comme sujet du verbe sans remettre en cause l'unité saillante au moment de l'énonciation.

5. 2. L'expression de l'identifiabilité en français et en japonais

Le récit impliquant seulement deux protagonistes, on peut penser que la seule chose essentielle à la structuration informationnelle du récit est de savoir qui du garçon et du chat fait quoi, et non de marquer linguistiquement à chaque énoncé si le protagoniste <chat> ou <garçon> est celui déjà évoqué ou un nouveau et s'il s'agit bien toujours du chat qui appartient au garçon.

5.2.1. En français L1

En français néanmoins, l'identifiabilité des protagonistes du récit est systématiquement marquée au sein du syntagme nominal au moyen d'un déterminant. La première mention de <garçon> s'exprime systématiquement au moyen d'un SN indéfini, *un petit garçon*, et les mentions nominales suivantes – qui suivent une référence à un autre protagoniste – sont marquées au moyen d'un SN défini, *le petit garçon*. L'article indéfini marque le fait que l'entité mentionnée n'est pas supposée identifiable du destinataire, comme ce peut-être le cas lors de la première mention si le référent est exclu de la situation d'énonciation. L'article défini marque au contraire l'identifiabilité. Dans le cadre du récit, un référent peut être identifiable du fait qu'il a déjà été introduit, comme c'est le cas des références aux protagonistes ici analysées.

Dans le cas des références au second protagoniste, <chat>, l'expression de la référence et de son identifiabilité dépend aussi du lien supposé entre <garçon> et <chat>. En effet, un lien d'appartenance peut être conçu entre les deux protagonistes, ce qui conduit à l'emploi d'un déterminant possessif devant le nom et ce, dès l'introduction de la référence :

(15) L3
 alors c'est **un** petit garçon qui joue avec **son** chat dans sa maison euh

Dans la plupart des cas, la référence à <chat> est introduite dans la dépendance morphosyntaxique et sémantique de *un petit garçon*, d'où le syntagme nominal *son chat*. Dans un récit toutefois, <chat> est introduit comme une entité non identifiable:

(16) L4
 à l'oral d'accord donc on peut voir un p'tit garçon qui euh s'approche d'un chat

Les occurrences suivantes de <chat>, identifiables, sont réalisées au moyen d'un syntagme possessif, *son chat*, ou défini, *le chat*, comme en (17) ci-dessous:

(17) L2

euh eum quand il se retourne de nouveau vers **son** chat euh **le** chat a disparu.

L'énoncé ci-dessus témoigne du fait que le déterminant du SN référant à <chat> varie en fonction de la fonction syntaxique du SN. L'emploi du déterminant possessif est plus fréquente lorsque le SN est en position de complément et *le petit garçon* en fonction de sujet du verbe. En revanche, lorsque le SN référant à <chat> est en position de sujet, l'emploi du défini est plus fréquent.

5.2.2. En japonais L1

En japonais L1, les récits ne présentent pas de moyens linguistiques systématiques pour marquer une entité supposée non identifiable de l'allocutaire et une entité supposée identifiable dans la situation énonciative de narration du fait notamment d'une mention préalable. Comme on peut l'observer dans le récit de Chie déjà mentionné en (6), la première référence à <garçon> et à <chat> se fait au moyen des noms *ottokonoko* et *neko* et la référence suivante se fait aussi au moyen des noms *ottokonoko* et *neko*. Ces noms sont liés au reste de l'énoncé au moyen de particules (*wa*, *ga*) et prépositions (*to*) qui n'expriment pas l'identifiabilité au sens où nous l'avons définie, mais intègrent de façon hiérarchique les entités à l'énoncé.

On relève en revanche un moyen, non systématique, d'identifier un référent comme le même référent mentionné auparavant, il s'agit du déterminant démonstratif anaphorique *sono* dans le paragraphe suivant :

(18) Misa

tanoku wa					
gars wa					
le gars,					
	tanoku no neko taihen kawai	datte		i-mash-ta	
	gars rel chat très	mignon	être-Pass Cop-Pass		
	<i>son chat était très mignon</i>				
alu hi	sono neko wa				
moment ce chat wa					
<i>à un moment le chat</i>					

Dans cet énoncé, l'emploi de *sono* préposé au nom suivi de la marque de saillance *wa* interroge : en effet, *sono* est-il une marque de saillance ou d'identifiabilité ? De la même façon, même si le lien de dépendance entre <chat> et <garçon> n'est pas marqué de façon systématique, il est inductible syntaxiquement par l'inscription de l'énoncé impliquant l'entité chat dans la portée de l'entité saillante <garçon> comme en (16). Dans ce premier énoncé, le syntagme verbal <être très mignon> concerne <chat> ; par conséquent le syntagme initial nominal *tanoku wa* véhicule, avec le complément du nom, *tanoku no neko*, un lien de dépendance entre <garçon> et <chat>. Encore une fois, les moyens qui expriment la saillance suggèrent aussi des liens sémantiques entre les entités.

5.3. L'expression de la saillance et de l'identifiabilité en français L2

De façon attendue, les débuts de récit en français L2 sont plus courts qu'en français L1. Ils constituent néanmoins un matériau suffisant pour observer les principes qui guident les productions.

5.3.1. L'expression de la saillance

Comme nous l'avons montré en 5.2.1., les indices d'expression de la saillance activés dans le début du récit du chat perdu sont, en français, la construction relative présentative et l'emploi d'un pronom personnel sujet pour référer à une entité exprimée par un nom sujet de la proposition précédente. Nous

allons examiner si les locuteurs de langue première japonais ont recours à ces moyens discursifs et morphosyntaxiques d'expression de la saillance en français L2.

L'analyse du premier ensemble de récits à t1 montre que la première entité mentionnée est <garçon> dans deux types de construction, SN- Verbe - SN/SPrép comme en (19) dans 8 cas sur 9 et Verbe de copule – SN comme en (20) dans un cas.

(19) Kao
etto le garçon jou/e/ avec chat

(20) Ai
e : garçon il y a une garçon ah un garçon et une che une chat un chat une chatt le chat

Nous ne relevons aucune construction présentative relative dans les récits et on pourrait être tenté de conclure que les apprenants ne maîtrisent pas le principe de saillance.

L'analyse des moyens de référer en position sujet à une entité qui est déjà exprimée dans l'énoncé précédent dans un syntagme nominal en position sujet montre une tendance nette à employer un pronom personnel sujet comme en (21) :

(21) Rei 1
un **garçon** joue jou/e/ avec un chat
/e/ ::: **ileu il** vu **il** vu **il** veut euh +++ ah **il** ne veut PAS un chat

Dans le cas de figure où le locuteur fait référence, en position sujet de l'énoncé à une entité qui est mentionnée dans l'énoncé précédent dans une position syntaxique autre celle du sujet, les locuteurs nippophones emploient majoritairement, nom pas un pronom, mais un syntagme nominal, comme Yuk en (22) :

(22) Yuk 1
le garçon aime le **chat**
MAIS **le chat** est allé

Parmi les 6 cas relevés de référence en fonction sujet à une entité déjà sujet de l'énoncé précédent, le pronom est employé dans 5 cas, un syntagme nominal dans l'autre cas. Parmi les 8 cas de référence en fonction sujet à une entité ayant une fonction autre que sujet dans l'énoncé précédent, un syntagme nominal est employé dans 7 cas, un pronom dans le cas restant. Sachant qu'aucun transfert grammatical n'est concevable entre le japonais et le français, ces occurrences témoignent de l'accessibilité du principe de saillance discursive pour les locuteurs qui utilisent ces constructions.

L'analyse des récits à t2, recueillis deux mois plus tard après un séjour immersif en France, confirme et renforce ces conclusions. Dans les premiers énoncés des récits, la construction Cop -SN est plus fréquente (3 occurrences sur 9 récits) si bien que l'on peut se demander en (23) si Kak n'emploie pas une proto-CRP.

(23) Kak
il a le chat il a une chatt cha est parti

Quant aux pronoms, ils sont employés pour référer à une entité saillante encodée en fonction sujet dans l'énoncé précédent dans 7 cas sur 9, ce qui confirme un usage qui tient compte de l'échelle de saillance construite par la distribution syntaxique des noms dans l'énoncé.

L'absence de construction présentative à t1 ne peut donc constituer un indice suffisant pour vérifier si les apprenants nippophones expriment dans le discours ce principe clé de construction de la structure informationnelle qu'est le principe de saillance discursive. En effet, l'analyse de l'usage des pronoms personnels sujets montre donc, non seulement l'usage systématique en contexte obligatoire de ces unités morphosyntaxiques absentes du japonais mais aussi un usage approprié d'éléments complexes. Cette complexité a été mise en évidence en 5.2.1. par le fait qu'à deux reprises, nous avons observé que les locuteurs natifs dans leur production spontanée en français L1 s'autocorrigent, emploient d'abord un pronom puis un nom, pour lever l'ambiguïté référentielle du pronom. L'observation de constructions proto-présentatives à t2 suggère ainsi qu'en termes de moyens linguistiques, l'expression pronominale de la saillance est première par rapport à l'expression discursive (CRP).

5.3.2. L'expression de l'identifiabilité

Le principe d'identifiabilité énonciative est, dans la construction de la structure informationnelle en français, un deuxième principe clé exprimé au moyen d'une distribution prénominale des articles définis et indéfinis qui n'a pas d'équivalent en japonais. Un contexte d'observation privilégié de l'expression de l'identifiabilité de la référence nominale est donc le cotexte de référence à une entité introduite ou réintroduite dans le discours au moyen d'un nom.

En français L1, les 6 syntagmes nominaux mentionnant <garçon> pour la première fois sont, dans les 6 récits analysés, tous indéfinis : *un petit garçon* tandis que les 12 syntagmes nominaux employés dans le contexte de réintroduction de cette entité sont tous définis : *le petit garçon*. Sachant cette claire distribution des articles, nous pouvons considérer ces deux contextes comme des contextes diagnostics suffisants pour analyser l'expression de l'identifiabilité en français L2.

Dans les 9 récits analysés en français L2, les articles, qui sont des catégories absentes du japonais, sont employés mais leur distribution se distingue de celle observée en L1. Lors du premier enregistrement à t1, 5 syntagmes nominaux sont indéfinis (*un garçon*) contre 3 définis. Lors du deuxième enregistrement, deux mois plus tard, l'article indéfini est employé par 3 narrateurs seulement, les autres ayant recours à l'article indéfini ou à un autre moyen (absence de déterminant ou pronom). La variation des données montrent que l'introduction d'une entité n'est globalement pas associée à l'emploi d'un article indéfini.

Tableau 1. Référence à <garçon> selon l'identifiabilité énonciative

	1ère mention			Mentions suivantes		
	UN	LE	autre	LE	UN	autre
FL1	6/6			12/12		
FL2, à t1	5/9	3/9	1/9		1/1	
FL2, à t2	3/9	3/9	3/9	3/4		1/4

Le principe selon lequel l'article défini exprime en français la référence à une entité identifiable, par exemple une entité réintroduite, n'est pas vérifiable à t1 sachant la quasi absence de cotexte discursif de réintroduction. A t2 toutefois, nous observons qu'en cotexte de réintroduction, l'article défini est employé dans 3 cas sur 4. Sachant que l'article défini est aussi utilisé dans un tiers des contextes de première mention analysés, on ne peut conclure, globalement, à une distribution appropriée des articles définis et indéfinis.

On peut également souligner l'émergence du déterminant possessif devant le nom *chat* dans les récits recueillis à t2. Deux apprenantes qui n'emploient pas le possessif devant l'entité <chat> lors du premier enregistrement l'emploient au deuxième, à l'instar de Kazumi en (24 a et b) :

(24a) Kazumi 1
un garçon a joué avec **un chat**
pendant il a regardé dehors **un chat** est parti
et il est desespéré parce que **un chat** est disparu

(24b) Kazumi 2
b. un garçon a joué avec **son chat**
comme il été leténé **son chat** népala

L'emploi du déterminant possessif pour identifier la référence en lien avec l'autre entité <garçon> mentionnée est d'emblée approprié. Sachant que le déterminant possessif n'est pas une catégorie syntaxique existante en japonais, au même titre que les articles définis et indéfinis, ce phénomène montre

d'abord que ce fait n'est pas un obstacle à son acquisition en français L2. L'émergence de ce déterminant dans les récits recueillis après un séjour immersif en France suggère également un effet de l'exposition au français sur l'acquisition de ce moyen de structuration informationnelle. Enfin, l'emploi approprié du déterminant possessif montre également que pour des apprenants nippophones, le déterminant possessif est plus apprenable que les articles définis et indéfinis. Il est tentant de rapprocher ce phénomène de celui de l'usage des pronoms. En effet, même si le déterminant possessif est une catégorie absente du japonais, il existe dans les récits analysés en japonais L1 des moyens explicites d'exprimer la relation de dépendance entre deux entités, <garçon> et <chat> en l'occurrence, comme le complément du nom (*tanoku no neko*, gars de chat) ou le placement du nom *neko* (chat) dans la portée immédiate du nom *ottokonoko* (garçon) rendue saillante par la particule *wa* (*sono ottokonoko wa neko ga itte...* ce garçon, chat il y a). L'usage du possessif à t2 est donc un phénomène qui suggère la prééminence des principes sémantiques de haut niveau dans le processus d'acquisition du français L2 par des apprenants nippophones.

Cette deuxième partie de l'analyse des récits en français L2 montre que les apprenants nippophones n'ont manifestement pas accès au principe d'identifiabilité en français. Alors que la saillance des entités est exprimée en discours à travers les pronoms, l'identifiabilité des référents n'est pas exprimée au moyen des articles définis et indéfinis. Au terme de l'analyse, la distribution des articles apparaît comme une distribution encore largement aléatoire.

6. Conclusion

Le principe de saillance et le principe d'identifiabilité s'expriment en français par des constructions discursives et des indices morphosyntaxiques qui n'ont pas d'équivalents formels en japonais. Les analyses des récits en français et japonais L1 confirment cette idée. L'analyse des données de français L2 montrent toutefois que ces considérations préliminaires sont insuffisantes pour expliquer le développement de l'expression de la référence aux entités puisqu'en français L2, les apprenants nippophones n'expriment pas la propriété identifiable du nom mais expriment en revanche sa propriété saillante comme en témoigne l'usage adéquat des pronoms personnels sujets dans le discours narratif des apprenants nippophones. Si les mêmes causes doivent produire les mêmes effets, il s'ensuit que l'acquisition de l'expression de la saillance et l'acquisition de l'expression de l'identifiabilité en français L2 sont, pour des apprenants nippophones, deux processus distincts. L'origine de cette distinction ne pouvant pas résider dans les propriétés morphosyntaxiques de la langue source (absence d'articles ou de pronoms), l'hypothèse morphosyntaxique selon laquelle l'absence d'une catégorie morphosyntaxique dans une langue source entraîne des difficultés d'usage en langue cible est partiellement rejetée. L'analyse de la référence aux entités dans les débuts de récit montre en revanche que l'hypothèse sémantique selon laquelle le processus acquisitionnel est guidé par des catégories sémantiques est validée. Les expressions de la référence aux entités dans le français L2 des apprenants nippophones s'explique par le fait que certains principes sémantiques de haut niveau comme le principe de saillance ou celui de dépendance entre deux unités est exprimé en japonais, même si c'est par des moyens syntaxiques et discursifs non comparables avec les moyens linguistiques employés en français.

Cette analyse montre qu'il y a lieu de lever les ambiguïtés liées à la notion de topique en distinguant la saillance discursive et d'identifiabilité énonciative et affirme donc la prééminence des catégories sémantiques dans le processus d'acquisition de l'expression de la référence aux entités. Les récits recueillis après une exposition intensive au français parlé témoignent également de l'influence respective des langues source et cible dans le processus acquisitionnel. La possibilité d'exprimer la saillance en japonais constitue un facteur favorable à l'appropriation des règles d'usage des pronoms, marqueurs de saillance, en français. Le fait que le japonais dispose de moyens linguistiques de rendre une unité référentielle saillante dispose à acquérir l'expression pronominale de la saillance en français. L'emploi par quelques apprenants d'un énoncé introductif présentatif suggère aussi l'apprenabilité à ce stade de la construction présentative. La distribution fluctuante des articles ne remet pas en cause le fait que le principe de prénominisation est acquis. En effet, dans les débuts de récits analysés, la plupart des apprenants emploient dans la plupart des occurrences des prénoms ou déterminants devant le nom.

L'existence de quelques prénoms en japonais a pu contribuer à l'acquisition de ce principe. En revanche, le principe de distribution des articles selon lequel une entité supposée non identifiable de l'allocutaire est introduite au moyen d'un article indéfini et une entité supposée identifiable au moyen d'un défini, n'est pas acquise. Par exemple, la distribution des prénoms ne rend pas compte d'un marquage distinct, dans les récits, des premières mentions – supposées non identifiables- d'une entité et des réintroductions de ces mêmes entités – par définition devenues identifiables. Ce résultat peut être mis en relation avec le marquage de la possession au moyen du déterminant possessif par deux apprenantes lors du 2ème enregistrement. Il apparaît nettement à l'issue de ces analyses que le japonais langue source n'est pas seulement un obstacle à l'acquisition de la référence aux entités en français langue seconde, comme le suggère une approche grammaticale de la question des articles. Il est nécessaire d'aborder les phénomènes d'acquisition de la morphologie nominale autrement que comme un transfert négatif d'une langue sans article vers une langue avec articles. Le japonais langue source est aussi une langue ressource qui favorise l'acquisition de l'expression de la structure informationnelle en langue cible.

Dans cette perspective, on peut considérer avec Klein (2008 : 305) que les difficultés d'acquisition du français L2 proviennent précisément de la langue cible qui encode l'identifiabilité du référent de façon redondante pour ne pas dire pathologique, comme le suggère fortement l'extrait suivant :

« we need information structure, or rather the « aboutness distinction » of information structure. The other main dimension of information structure is along the distinction between « given information » and « new information ». Here we are faced with the somewhat puzzling question why it should be important to signalize this distinction. After all, the interlocutor is not stupid and should therefore know anyway which information is new and which information is not. It is surely true that, if some referent is given in context, less descriptive information is needed in order to identify it. Therefore we may say *he* rather than *my late uncle Richard's best friend in school*, when this person was talked about before. But there is little reason to assume that « givenness » or « newness » must be MARKED, unless the speaker has reason to assume that the addressee suffers from Alzheimer. »

Références bibliographiques

- Chafe W. (1976) Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point of view. In Charles Li (ed.): *Subjects and Topics*. New York: Academic Press.
- Epstein R. (2002). The definite article, accessibility and the construction of discourse referents. *Cognitive Linguistics* 12-4, 333-378.
- Hendricks H. (2000). The Acquisition of Topic Marking in L1 Chinese and French L1 and L2. *Studies in Second Language Acquisition* 22, 367-389.
- Hidetake I. (2010). Le défini et l'indéfini dans une langue sans article. *Langue française* 171, 13-26.
- Jarvis S. (2002). Topic continuity in L2 English article use. *Studies in Second Language Acquisition* 24, 387- 418.
- Klein W. (2008). The topic situation. In B. Ahrenholz, U. Bredel, W. Klein, M. Rost-Roth, & R. Skiba (eds.), *Empirische Forschung und Theoriebildung: Beiträge aus Soziolinguistik, Gesprochene-Sprache- und Zweitspracherwerbsforschung: Festschrift für Norbert Dittmar*, Frankfurt am Main, Lang, 287-305.
- Lebas-Fraczak L. (2009). Description « communicative » des déterminants français en vue de la didactisation. *Les Cahiers de l'Acedle* 6 : 2, 69-100.
- Lenart E., Perdue C. (2004). L'approche fonctionnaliste : structure interne et mise en œuvre du syntagme nominal, *AILE* 21, 85-121.
- Lenart E. (2012). The Grammaticalisation of Nominals in French L1 and L2 : A Comparative Study of Child and Adult Acquisition. In Watorek, M., Benazzo, S. et Hickmann, M. (éds). *Comparative Perspectives to Language Acquisition : Tribute to Clive Perdue*. Multilingual Matters, 420-440.

- Klingler D. (2003). Spécificité du dispositif créé par le marker WA en japonais et comparaison avec le français. *Travaux de linguistique*, 163-179.
- Lambrecht K. (1994). *Information Structure and Sentence Form*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lambrecht K. (2000). Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative. *Langue française* 127, 49-66.
- Sleeman P. (2004). The acquisition of definiteness distinctions. *Linguistics in the Netherlands* 21, 158-168.
- Tamba I. et Terada A. (1991). La phrase japonaise et son double dispositif d'intégration des noms: les particules dites relationnelles et casuelles», *Langages* 104, 33-45.
- Trévisiol P. (2003). *Problèmes de référence dans la construction du discours par des apprenants japonais du français, L3*. Thèse de Doctorat, Université Paris VIII.

¹ Ces données ont été recueillies et transcrites dans le cadre d'une coopération franco-japonaise, avec l'aide de Fumiya Ishikawa (Université de Yokohama), Dominique Klingler (Université de Paris III), Ako Nishimura (Université de Shirayuri) et de tou-te-s les étudiant-e-s qui, au Japon et en France, ont accepté de façon désintéressée les activités langagières que nous leur proposons.